



**GUIDE POUR ORGANISER UN SIT IN
OU UNE MASSE CRITIQUE
DE POUSETTES**

« NOT IN MY NAME »

Voici un guide simple destiné à toute personne ou groupe qui souhaite organiser une action dans le cadre de l'appel NOT IN MY NAME à l'action ce 14/09/2018.

Si vous avez besoin de contacter l'équipe de coordination, vous pouvez nous envoyer un email à not-in-my-name@riseup.net

INTRODUCTION: POURQUOI DES SIT-IN "NOT IN MY NAME"?	1
LE TYPE D' ACTIONS:	
DE L' ACTION SYMBOLIQUE À L' ACTION DIRECTE	2
FAIRE CONNAÎTRE L' ACTION	4
APRÈS L' ÉVÉNEMENT	4

INTRODUCTION: POURQUOI DES SIT-IN « NOT IN MY NAME » ?

UN APPEL À MOBILISATION EN BELGIQUE...

Malgré la très forte mobilisation citoyenne et associative et les prises de position du monde juridique et d'instances internationales, le gouvernement belge s'obstine dans sa politique inhumaine de criminalisation des personnes migrantes, allant jusqu'à enfermer des enfants. Face à cette réalité, le collectif #NOTINMYNAME propose d'organiser des actions sous-forme de sit-in et de masses critiques de poussettes dans différentes villes.

Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre des nombreuses actions citoyennes et solidaires qui dénoncent les politiques migratoires supposées « fermes mais humaines » du gouvernement Michel. En effet, le gouvernement belge franchit ici un pas de plus dans l'ignominie en procédant à l'enfermement d'enfants alors qu'il s'est déjà illustré tout au long de son mandat au travers de diverses mesures telles que l'organisation de rafles systématiques à Bruxelles, la collaboration ouverte avec des pays dictatoriaux, ou encore la criminalisation de cette même solidarité citoyenne,

Pour mettre en évidence cette mobilisation publique, nous allons :

- Compiler sur une carte interactive l'ensemble des événements
- Partager via Facebook les films et photos de l'ensemble des événements
- Essayer d'obtenir une couverture médiatique à la fois locale et nationale des actions organisées.

À QUI S'ADRESSENT CES ACTIONS ET QUELLES SONT NOS DEMANDES?

Ces actions visent à interpeller le gouvernement belge et les partis politiques pour :

- Les forcer à abandonner immédiatement l'enfermement d'enfants en centre fermé et dénoncer l'absurdité de l'existence même des centres fermés et de la criminalisation des migrant.es.
- Qu'à la veille des élections de 2018 et de 2019, la question de la justice migratoire soit au cœur de l'agenda politique local, régional, fédéral afin que l'éthique reprenne le pas sur la démagogie.
- Que la Belgique respecte ses engagements et les conventions internationales, notamment en matière de respect des droits fondamentaux.

LE TYPE D' ACTIONS: DE L' ACTION SYMBOLIQUE À L' ACTION DIRECTE

Les actions que nous vous proposons d'organiser peuvent évidemment avoir différentes formes en fonction du contexte local et de vos envies. Vous pouvez par exemple, faire une action d'occupation de l'espace public via des sit-in ou des masses critiques en proposant aux participants de ramener des poussettes, landaus, pancartes et tout autre moyen d'exprimer leurs raz-le-bol.

*“Le **SIT-IN** est une manifestation généralement immobile, en position assise (de l'anglais to sit = s'asseoir). C'est une méthode d'intervention directe qui consiste à occuper un espace sur la voie publique ou dans un édifice public, un établissement privé ou tout lieu déterminé à l'avance ou au cours d'une manifestation classique en fonction du contexte et à y rester jusqu'à un horaire fixé à l'avance ou le plus longtemps possible, éventuellement jusqu'à l'évacuation forcée. Il s'agit d'une manifestation pacifique ayant pour objectif d'interpeller l'opinion et les pouvoirs publics sur une situation d'injustice ou pour une revendication précise. Le sit-in permet une occupation peu coûteuse du terrain, offre un lieu facile à photographier et à filmer, et est plutôt difficile à «nettoyer» par les forces de l'ordre.”*
Wikipédia

Une **MASSE CRITIQUE**, de poussettes et landaus peut être fixe (équivalente à un sit-in), ou mobile. Elle vise à se faire remarquer par son aspect visuel ou sonore et éventuellement par les entraves à la circulation (des piétons ou véhicules) qu'elle cause, par exemple à l'entrée d'un bâtiment ou par une « opération escargot » sur un boulevard. Lors de blocages d'accès ou d'entraves à la circulation, il est extrêmement important que les personnes « gênées » par l'action en comprennent bien les objectifs (communication visuelle ou sonore).

Si l'appel à l'organisation de sit-in et de masses critiques de poussettes le 14/09/2018 par NOTINMYNAME peut s'inscrire dans la pratique de la désobéissance civile (par exemple une entrave à la circulation ou une occupation de lieu), il exclut toute action violente.

Votre action symbolique peut se dérouler dans différents endroits: dans la rue ou dans un lieu public ou privé. Dans ce cas-ci, la réaliser devant votre maison communale ou devant d'autres autorités publiques peut avoir beaucoup de sens (surtout si un des partis du gouvernement se trouve dans la majorité communale).

Dans tous les cas, l'objectif est de rendre votre action visible, tant immédiatement sur place que par la suite dans les médias, et donc de prendre des photos ou des vidéos. Lors de votre action assurez-vous d'avoir le matériel nécessaire pour communiquer sur l'action au moment de son déroulement.

Les sit-in et masses critiques peuvent prendre des formes très diverses, libre cours à votre imagination. Vous pouvez par exemple réaliser des banderoles affichant vos slogans, entourer votre maison communale d'une chaîne humaine, occuper un place publique ou encore bloquer une rue symbolique ou un bâtiment en fonction de vos objectifs.

Pour organiser un rassemblement public (surtout si annoncé publiquement), il peut être préférable de prévenir votre commune. En fonction de la situation géographique, les délais peuvent fortement varier afin d'obtenir une autorisation formelle. Si vous êtes hors délais, il est souvent possible d'obtenir une tolérance pour l'événement. Les actions de désobéissance civile (sit-in ou masse critique non autorisée), bien que légitimes, sont illégales quoique souvent tolérées un certain temps.

A vous de voir ce que vous préférez et quelle est votre stratégie! Dans tous les cas, soyez honnêtes avec les participants et communiquez quelle est votre stratégie vis-a-vis de la cde la police, et quels sont les éventuels risques encourus. Chaque participant décidera des risques qu'il est prêt à prendre si l'action n'est pas autorisée.

Si vous ne vous sentez pas prêt ou que vous n'avez pas les ressources pour organiser un rassemblement public vous pouvez vous joindre au(x) sit-in / masse(s) critique(s) organisé(s) à Bruxelles ou dans d'autres villes.

FAIRE CONNAÎTRE L'ACTION

VOICI QUELQUES SUGGESTIONS POUR ÉLARGIR LE NOMBRE DE PARTICIPANT.ES :

- En parler lors de réunions publiques ou avec d'autres associations
- En parler sur votre lieu de travail, d'étude
- Utiliser Facebook (partager l'événement national et créer un événement spécifique)
- Ajouter Manneken pis solidaire comme co-organisateur ou envoyez-nous le lien de votre événement, afin que nous puissions le partager.
- Faites un mail d'invitation pour annoncer votre événement.

Bref, n'hésitez pas à utiliser tous les moyens de communication que vous utilisez au quotidien et à vous approprier les différents messages clés de cet appel lorsque vous en parlez autour de vous.

Enfin, pour être sûr d'avoir du monde, pensez à demander à chaque participant.e inscrit.e de venir avec une personne en plus!

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

Après cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous pour communiquer autour de votre/ vos action(s).

- **Postez vos images sur les réseaux sociaux** et joutez dans votre texte « #NotInMyName »
- **Envoyez-nous directement vos images** et vos témoignages par email à notinmyname@riseup.net (ou via www.wetransfer.com pour les fichiers plus lourds).
- **Envoyez un communiqué de presse.** Si vous le désirez, vous pouvez aussi envoyer un communiqué de presse aux médias locaux. Pensez à inclure les photos et vidéos (ou à faire suivre les liens correspondants) dans votre communiqué pour que les médias puissent en rendre compte. Vous pouvez aussi envoyer un courrier à vos dirigeants politiques avec des images de votre action. Le communiqué de presse est un bon outil pour valoriser vos initiatives auprès de la presse locale. Découvrez comment rédiger votre communiqué de presse en cliquant [ici](#).

